Pourquoi la durabilité est notre priorité

Chez Beauflor, nous sommes en mesure de faire une grande différence et de montrer l'exemple en réduisant notre empreinte carbone. Pour ce faire, nous devons investir dans de nombreux projets à différents niveaux, depuis les matériaux que nous utilisons dans la production jusqu'à la conception de nos produits, en passant par les solutions de fin de vie. Il s'agit d'une innovation ciblée, qui nous met au défi de rechercher les solutions de demain. En faisant preuve de transparence, nous pouvons continuer à aller de l'avant, un progrès à la fois!



Recherches



Dans le cadre de nos recherches et de nos études visant à réduire l'empreinte carbone de nos produits, nous avons créé un calcul ACV « de A à Z » pour une collection de revêtement vinyle basique de Beauflor. Le but est d'avoir une base précise, au lieu de données sectorielles issues d'EPD génériques.

Ensuite, nous avons calculé l'impact lié à l'utilisation de PVC à base de ressources biocirculaires dédiées. Pour ce calcul ACV, nous avons utilisé des données d'impact environnemental primaire provenant directement des fournisseurs, qui ont effectué eux-mêmes des ACV vérifiés par des tiers ou des EPD pour leurs PVC.

Le résultat ? Un ACV de A à Z de Twilight, démontrant une réduction de 41 % des émissions de CO₂ par m² par rapport au ACV de A à Z de notre produit Beauflor traditionnel destiné à des applications résidentielles.

Vérification



L'étude ACV réalisée pour Twilight est un ACV de A à Z (A1-A3) conforme à la norme ISO 14044 et respectant les exigences de la norme EN15804+A2. Les calculs ont été vérifiés par l'agence agréée et contrôlée « Fishwick Environmental », riche de plus de 16 années d'expérience dans ce domaine.

Remarque: nous ne prétendons pas être totalement conformes à cette norme, car cela demanderait de concevoir l'intégralité de l'EPD. Nous n'avons pas encore créé ou publié d'EPD car le ACV actuellement effectué va de A à Z, et non de la conception à l'élimination.

Remarque pour nos clients : la comparaison des ACV et des EPD doit toujours être effectuée par un expert tiers, étant donné que les ACV et les EPD de fournisseurs différents divergent souvent en termes de normes utilisées, d'ensembles de données et de définition de la portée.

Téléchargez la déclaration empreinte carbone de Twilight

Certification



Afin de garantir une transparence et une traçabilité totales de ce que nous avançons, chaque partenaire de la chaîne de valeur doit prouver les volumes de matières premières biocirculaires achetées/acquises, ainsi que les volumes utilisés dans leur produit. Notre fournisseur l'a donc fait, ainsi que les fournisseurs de notre fournisseur, garantissant une précision tout au long de la chaîne de valeur.

Nous utilisons ce PVC fabriqué à partir de ressources biocirculaires dédiées et certifiées ISCC+ dans notre production et avons attribué ces volumes à la collection Twilight via le principe de chaîne de contrôle.

Les volumes utilisés représentent 100 % du PVC de la collection Twilight.

Ces chiffres ont été vérifiés par des tiers lors d'un audit ISCC+ le 25 avril 2024 dans notre usine de production. L'organisme de contrôle nous a accordé une conformité complète.

Téléchargez le certificat ISCC+ pour les revêtements de sol BIG

Le premier revêtement de sol en vinyle pour votre maison avec du PVC 100% biocirculaire attribué

